

[Traduction]

LA CONSTITUTION

LA REPRISE DES CONSULTATIONS AVEC LES PROVINCES

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, ma question est supplémentaire à celle du député de Provencher. Je voudrais dire au premier ministre que nous ne parlons pas du rapport d'un comité spécial du Parlement britannique mais d'un comité choisi des Affaires étrangères. Je pense que le premier ministre peut trouver que cela change quelque chose, d'autant plus que le président du comité a déclaré que mercredi on avait envoyé 26 exemplaires de ce rapport au Haut Commissariat Canadien. Il est bien évident que le gouvernement le sait.

Afin d'éviter au pays la honte et le déshonneur, de voir une résolution de son parlement rejetée par celui de Westminster, le ministre envisagera-t-il maintenant la possibilité de renouer le dialogue avec les provinces? Entre autres raisons que le comité a invoquées pour justifier sa position, on trouve:

... le statut de Westminster fait de la Grande-Bretagne la gardienne des intérêts fédéraux et provinciaux.

Je puis dire que mon parti adopte cette position sans réserve.

Des voix: Bravo!

M. McGrath: Dans l'intérêt de l'honneur national, le premier ministre est-il maintenant prêt à reprendre la discussion avec les premiers ministres des provinces?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, nous avons le témoignage de l'un des premiers ministres, M. Hatfield...

M. Siddon: Et les neuf autres?

M. Trudeau: ... que cela ne servirait à rien parce que les provinces—et je pense que les Canadiens l'ont vu à la télévision en septembre dernier—ne pouvaient s'entendre entre elles sur un grand nombre de questions à l'étude.

M. Clark: Sauf la formule de Vancouver.

M. Trudeau: Plusieurs premiers ministres ont déclaré publiquement qu'ils n'accepteraient même pas un simple rapatriement avec une formule d'amendement tant que l'un n'aurait pas la juridiction sur les pêches, l'autre sur les ressources sous-marines, l'autre la souveraineté culturelle, et ainsi de suite. C'est là la position que les provinces ont adoptée. Si le parti du député était si convaincu que les provinces puissent s'entendre à l'unanimité sur le rapatriement avec une formule d'amendement, il serait étonnant qu'elles n'aient pas, toutes les dix, déjà fait cette déclaration. Si elles n'ont pas fait cette déclaration, cela prouve que les provinces ne peuvent pas se mettre d'accord entre elles...

M. Siddon: Il suffit d'aller s'asseoir à la même table et de négocier avec elles.

M. Trudeau: ... pas plus qu'elles n'ont pu se mettre d'accord avec le parti conservateur du Canada, quand il leur a

Questions orales

demandé d'admettre la formule dite d'Alberta-Vancouver, qui n'a pas encore reçu l'accord des provinces. Il n'y a pas d'unanimité. Il n'y a pas même de consensus entre les provinces.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Le parti du très honorable député d'en face n'a pas réussi à dégager ce consensus. Et c'est parce que nous ne réussissons pas à le dégager depuis 12 ans qu'il faut faire ce qu'il y a à faire. Et c'est ce que nous faisons.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. McGrath: Madame le Président, considérant que six provinces ont soumis aux tribunaux l'intervention unilatérale du gouvernement, et que, dans un sondage Gallup, 64 p. 100 des Canadiens se sont prononcés contre l'incorporation par le Parlement de Westminster d'une déclaration des droits de l'homme dans la constitution—et cela les parlementaires britanniques ne l'ignorent pas—est-ce que, dans l'intérêt de la dignité nationale et dans le respect du Parlement, le premier ministre ne veut pas renoncer à imposer de force au Parlement le programme constitutionnel avant d'avoir au moins consulté le premier ministre de Grande-Bretagne?

M. Trudeau: Madame le Président, j'ai parlé au premier ministre de Grande-Bretagne. Je lui ai parlé dès juin dernier.

M. Clark: Que lui avez-vous dit?

M. Trudeau: J'ai sa promesse, j'ai encore sa promesse d'en faire une mesure gouvernementale...

M. Clark: Lui avez-vous parlé de la déclaration des droits?

M. Trudeau: ... et de la faire adopter rapidement par la Chambre des communes.

Des voix: Oh, oh!

● (1500)

M. Trudeau: Madame le Président, l'opposition peut bien se moquer des engagements solennels pris par le premier ministre de la Grande Bretagne. Mais ce faisant, elle fait preuve d'illogisme.

Quand le député me dit qu'il s'agit de la décision d'un comité spécial des affaires étrangères, c'est précisément à cela que je m'oppose, à savoir qu'un pays étranger dise au Parlement canadien ce qu'il peut faire.

Des voix: Bravo!

LA POSSIBILITÉ D'UNE ENTENTE AVEC LES PROVINCES

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, le premier ministre se rend-il compte de l'incongruité de la position qu'il défend? Il demande au parlement britannique de donner suite à une requête pressante, de prendre une décision que le public canadien n'est pas encore disposé à accepter. C'est une position illogique.